



LANCEMENT DU PROJET « MON ENVIRONNEMENT À L'ÉCOLE » À L'ÉCOLE VIREVENTS DE SAINTE-JULIENNE!



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Joliette, 10 octobre 2018 – Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) est fier de lancer le projet : *Mon environnement à l'école!* Ce projet aura lieu à l'école primaire Pavillon des Virevents de Sainte-Julienne et se déroulera en deux temps. Tout d'abord, les participants devront poser un diagnostic environnemental de l'école ou du quartier avoisinant. Par la suite, ils devront concevoir et mettre sur pied un projet pour résoudre une des problématiques environnementales observées. Les participants seront composés de dix élèves accompagnés par deux enseignantes, deux parents, le concierge de l'école et un représentant du quartier.

Mon environnement à l'école se déroulera toute la session d'automne, et ce, jusqu'en janvier 2019. Il sera gratuit pour tous les participants.

Les objectifs de ce projet sont :

- Motiver la persévérance et la réussite scolaire;
- Encourager les saines habitudes pour la protection de l'environnement;
- Promouvoir l'analyse et la compréhension des problèmes environnementaux;
- Favoriser le travail multidisciplinaire et interdisciplinaire.

L'environnement est un sujet qui intéresse et fascine les jeunes. *Mon environnement à l'école* utilisera donc ce thème pour capter l'intérêt des enfants et ainsi les motiver à apprendre et à poursuivre leur processus scolaire. Le projet sera structuré d'une manière holistique (perception intégrale et complète du concept de l'environnement) afin que les connaissances acquises dans les différents domaines académiques soient mises en pratique.

Les activités réalisées dans le cadre de ce projet seront les suivantes :

- Sensibilisation et formation sur divers concepts environnementaux;
- Animation de lectures liées à l'environnement;
- Élaboration d'un diagnostic environnemental (à cette occasion, les jeunes seront invités à se déplacer dans le quartier de l'école afin de mieux comprendre et analyser l'environnement.);
- Conception d'un projet à partir du diagnostic;
- Présentation du projet auprès des élèves de l'école, de l'équipe-école, des résidents du quartier, etc.;
- Mise en œuvre du projet (exemples de projets qui pourraient découler du diagnostic local : création d'un jardin, mise en place du compostage domestique, aménagement d'un milieu naturel, sensibilisation environnementale auprès de tous les élèves de l'école, etc.).

Fondé en 1991, le CREL est un organisme de concertation et de consultation en matière d'environnement reconnu par le gouvernement du Québec. Ses principaux domaines d'intervention sont l'éducation à l'environnement, la gestion des matières résiduelles, l'aménagement et la protection des milieux naturels, la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, la gestion de l'eau et la promotion du développement durable.

Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière du Comité régional pour la valorisation de l'éducation, par l'intermédiaire du fonds pour la persévérance scolaire et la réussite éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.



- 30 -

Source :

Marie-Josée Berteau, chargée de projets et responsable des communications au Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
marie-josée.bertheau@crelanaudiere.ca
450 756-0186